



Le pont de la Chapelle de Lucerne

Juin 2005

Editorial

Pièces commémoratives 06

Normes ISO

Monnaies de collection 2002/03

Jeux de monnaies défectueux

Euroflash

Emballage des monnaies courantes

Le pont de la Chapelle de Lucerne

Jeux de monnaies



Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Soucieux de satisfaire nos clients, nous cherchons constamment à améliorer la qualité de nos produits et de nos procédés. Pour réaliser cet objectif, swissmint a adopté en novembre 2001 un système de gestion certifié ISO 9001, qui a été complété l'année dernière par un système de gestion environnemental certifié ISO 14001. En décembre dernier, l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) a contrôlé ces deux systèmes pour lesquels elle a délivré un certificat à swissmint. Ainsi, nos clients peuvent être sûrs que nos produits répondent aux critères de qualités requis et qu'ils sont fabriqués autant que possible dans le respect de l'environnement. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le présent numéro.

Dans *swissmintinfo* 1/2005, nous vous présentions en détail les monnaies commémoratives consacrées à la Jungfrau et au Salon de l'automobile. Nous sommes heureux de vous faire découvrir à présent la deuxième monnaie commémorative de la série «Monuments célèbres» qui est dédiée au pont de la Chapelle de Lucerne, un monument connu dans le monde entier. Cette pièce, qui sera disponible à partir du 8 juin 2005, a été conçue par l'artiste lucernois Hans-Peter von Ah. Comme vous pouvez vous l'imaginer, cette dernière représente le pont avec son allure caractéristique ainsi que la Tour d'eau et la ville en arrière-fond. Nous sommes certains que cette pièce plaira aux numismates et qu'elle permettra à nombre de touristes de conserver un bon souvenir de leur visite à Lucerne.

Kurt Rohrer, directeur de swissmint

La troisième édition de la série «Monuments célèbres» comprendra également une pièce d'argent de 20 francs dédiée au Palais fédéral. Construit selon les plans de Hans Wilhelm Auer, c'est en 1902, après huit ans de travaux, qu'a été inauguré le nouveau Palais fédéral, un édifice prestigieux situé au cœur de Berne et érigé en un symbole de notre Etat fédéral.

La monnaie en or émise en 2006 commémorera les 500 ans d'existence de la Garde suisse. Le 21 janvier 1506, après de longues tractations, 150 soldats suisses sous le commandement de l'Uranais Kaspar von Silenen, entrèrent à Rome par la Porta del Popolo («Porte du Peuple»). Le lendemain, ils furent solennellement pris en service par le Pape Jules II della Rovere sur la place St-Pierre. Depuis 1970, la Garde suisse est l'unique corps armé pontifical. Elle est directement subordonnée au Saint-Père.

Certification de la norme ISO 14001 et recertification de la norme ISO 9001 (gestion de la qualité)

«RUMBA» est un terme qui ne désigne pas seulement une danse latino-américaine, mais également un programme systématique de gestion des ressources et de l'environnement au sein de l'administration fédérale, que le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre le 15 mars 1999. Le but visé par le programme RUMBA est de réduire les atteintes à l'environnement de manière constante, ce qui implique également une utilisation économique et efficace de l'énergie.

Nous avons décidé d'aller encore plus loin en tentant d'obtenir la certification ISO 14001, une norme reconnue internationalement et dont les exigences sont plus élevées que celles du programme RUMBA. Grâce aux efforts consentis par tous les collaborateurs, nous avons pu, à la fin de 2004, réaliser notre objectif, à savoir obtenir à nouveau la certification de la norme ISO 9001 (une certification que nous avions déjà reçue en novembre 2001). Le système de gestion mis à jour nous permet à présent de gérer nos ressources en ménageant mieux l'environnement, et ce dans le cadre d'un processus continu. Les économies ainsi réalisées profitent à la Confédération, et au final, au contribuable.

Les collaborateurs de swissmint lors de la formation au programme RUMBA



Monnaies commémoratives 2006

swissmint a prévu d'émettre quatre monnaies commémoratives en 2006, à savoir une pièce bimétallique de 10 francs, deux pièces en argent de 20 francs et une pièce en or de 50 francs. Les dates exactes d'émission n'ont pas encore été fixées.

Une pièce bimétallique de 10 francs commémorant le Piz Bernina s'ajoutera à la série «Montagnes suisses» qui a débuté en 2004 et qui comprenait jusqu'ici les pièces consacrées au Cervin et à la Jungfrau. Culminant à 4049 mètres d'altitude, le Piz Bernina est le seul sommet des Alpes orientales atteignant 4000 mètres ainsi que la plus imposante montagne de Suisse. Du haut de ce dernier, les alpinistes voient s'ouvrir devant eux un panorama fantastique sur d'innombrables montagnes et vallées.

En Suisse, l'année 1906 marque le début de l'ère des cars postaux, ces véhicules qui, après la première guerre mondiale, ont supplanté en l'espace de peu d'années la tradition plusieurs fois centenaire des diligences postales. Aujourd'hui, les cars postaux complètent dans de nombreuses régions le réseau des Chemins de fer suisses et il n'est presque plus possible d'imaginer des transports publics d'où ils seraient absents. A l'occasion du centenaire des cars postaux, swissmint émettra une pièce en argent de 20 francs.

Réparation de jeux de monnaies défectueux

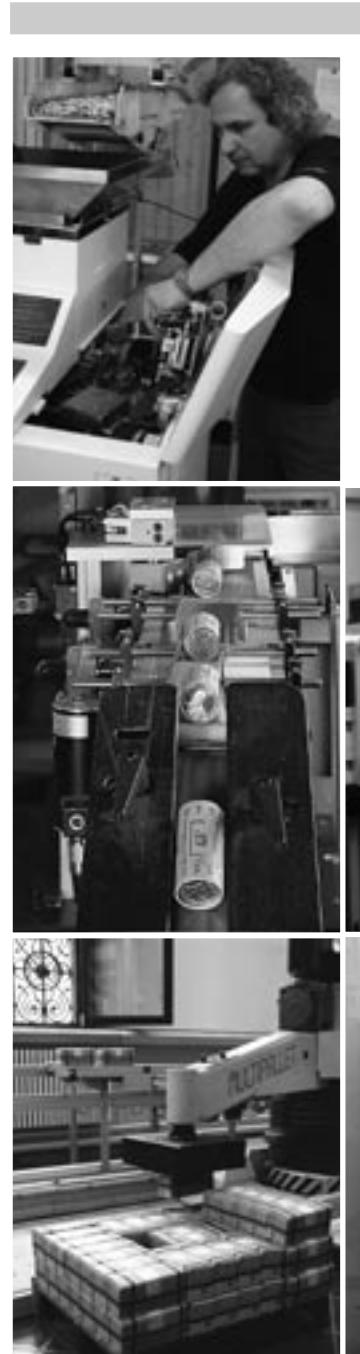
Régulièrement, les clients de swissmint lui demandent de réparer des jeux de monnaies dont les boîtiers transparents sont défectueux. Comme il s'agit dans la plupart des cas de pièces uniques, la réparation de ces boîtiers entraîne une charge de travail considérable. Lorsque de nouveaux produits envoyés par swissmint ont subi un dommage durant le transport, la réparation ou le remplacement du produit défectueux est gratuit. Dans tous les autres cas, une taxe couvrant les frais est appliquée. Celle-ci s'élève à 30 francs par pièce auxquels s'ajoutent 10 francs de frais d'envoi. Lorsque le nombre de pièces est supérieur à cinq, une offre est soumise au client.

P.S.: swissmint ne disposant plus de boîtiers avec cannelure, les anciens jeux de pièces en flan bruni émis jusqu'en 1998 ne peuvent plus être emballés, vu qu'il n'est plus possible de fixer la couverture sur le boîtier.

Tirages définitifs des monnaies de collection 2002/03

Année	Valeur nominale	Article	Qualité	Tirage
2002	5 francs	Escalade de Genève, bimétallique	UN*	108 000
			PR	9 000
	20 francs	Expo.02, argent	UN	61 100
			PR	10 000
		Rega, argent	UN	55 000
			PR	7 000
		Couvent de St-Gall, argent	UN	50 000
			PR	6 500
	50 francs	Expo.02, or	PR	5 000
	18 fr. 86	Jeu de monnaies	BU	22 000
			PR	6 000
	8 fr. 86	Jeu de monnaies pour nouveau-né	BU	2 000
2003	5 francs	Chalandamarz, bimétallique	UN	78 800
			PR	6 500
	20 francs	Championnats du monde de ski à St-Moritz, argent	UN	55 000
			PR	7 000
		Vieille ville de Berne, argent	UN**	50 000
			PR	6 000
	50 francs	Championnats du monde de ski à St-Moritz, or	PR	4 000
	18 fr. 86	Jeu de monnaies	BU	17 200
			PR	5 500
	8 fr. 86	Jeu de monnaies pour nouveau-né	BU	4 800

*y compris 10 000 pièces en enveloppe pour numismate, ** y compris 10 000 pièces présentées sur carte dépliante
UN = non mise en circulation, PR = flan bruni, BU = fleur de coin



Euroflash

Pas de billets de banque de 1 et 2 euros

Dans un communiqué publié le 18 novembre 2004, la Banque centrale européenne (BCE) a fait part de sa décision de ne pas émettre de billets de banques de 1 et 2 euros. La demande relative à l'émission de tels billets formulée par certains pays membres de l'Union européenne a été nettement rejetée. Cette demande était appuyée notamment par l'Italie, la Grèce et l'Autriche. Après un examen approfondi de la question, le Conseil des gouverneurs de la BCE est parvenu à la conclusion que l'introduction de billets de banques de très faible valeur comportait plus d'inconvénients que d'avantages. Les motifs invoqués sont la faible demande pour de tels billets dans une grande partie de la zone euro, les coûts d'impression élevés, ainsi que la durée de vie des billets en euro de faible dénomination qui aujourd'hui déjà est de moins d'un an.

Emballage des monnaies courantes

Auparavant, l'emballage des monnaies était l'une des tâches les plus laborieuses de la production des pièces de monnaie. C'est d'ailleurs dans ce domaine que travaillaient la plupart des collaborateurs. Aujourd'hui, swissmint dispose d'une installation d'emballage moderne entièrement automatisée et commandée en règle générale par un seul collaborateur. Cette tâche exigeante est assumée par Rudolf Senn. Elle consiste à approvisionner l'installation en monnaies et en matériel d'emballage et à surveiller son bon fonctionnement. Un jour, pour plaisanter, un visiteur a comparé la chaîne d'emballage à une attraction foraine.

Les pièces sont versées au moyen d'un chariot élévateur dans un conteneur placé au-dessus de la machine à préparer les rou-

leaux de monnaie. Celle-ci compte les pièces et les emballle en rouleaux de 25 (pièces de 5 francs) ou de 50 (autres pièces) unités. Le papier d'emballage est d'une couleur différente pour chaque monnaie. Cette machine peut confectionner plus de 2000 rouleaux par heure. Les rouleaux terminés passent ensuite sur un tapis roulant qui les emmène vers la première étape de leur parcours. Là, les rouleaux sont pesés et ceux qui ont le poids exact continuent leur chemin. Les autres, qu'ils soient trop lourds ou trop légers, sont mis de côté. Compte tenu de la précision de la balance, il est exclu que des rouleaux contenant trop ou trop peu de pièces passent cette étape.



Simultanément, une autre machine prépare les cartons; ceux-ci étant stockés à plat, elle les déplie, colle les fonds et les assemble au moyen d'agrafes en métal. Les cartons ainsi préparés sont alors placés sur un autre tapis roulant où ils attendent leur précieux contenu.

Entre-temps, les rouleaux qui ont passé l'épreuve de la balance sont rassemblés à la fin du tapis roulant où ils sont mis sur un rang. Lorsque la file est assez longue, les rouleaux sont pris par un bras mécanique doté de ventouses puis déposés dans les cartons.

Lorsque cinq cartons sont pleins, un contact se déclenche et ils poursuivent leur chemin sur le tapis roulant. Ils sont alors fermés au moyen de bandes plastifiées. Leur périple les conduit sur une balance où le contrôle final est effectué. En effet, chaque carton doit contenir le nombre exact de rouleaux de monnaie. Une étiquette certifiant que le contenu est correct est imprimée puis collée sur les cartons.

Les derniers arrivent alors à la palettiseuse automatique qui les prend sur le tapis roulant et les dépose à la bonne place et dans le bon ordre sur des palettes. Deux monnaies différentes peuvent être emballées simultanément. La chaîne d'emballage peut emballer 850 000 pièces par jour et par sorte de monnaie. Il arrive évidemment qu'une installation aussi complexe tombe en panne. Dans la plupart des cas, les problèmes peuvent être résolus par les collaborateurs de swissmint. Lorsque c'est nécessaire, des spécialistes sont appelés en renfort.

Avant d'être livrées à la Banque nationale, les palettes contenant les cartons de pièces de monnaie sont entreposées en sécurité dans une chambre forte de swissmint.



Le pont de la Chapelle de Lucerne

L'histoire mouvementée du plus ancien pont de bois d'Europe

Le 18 août 1993, un incendie a dévasté une grande partie du pont de la Chapelle, l'emblème de la ville de Lucerne. Seules les extrémités du pont ainsi que la Tour d'eau ont pu être sauvés. En l'espace de huit mois, la partie détruite a été reconstruite – une action sans précédent –, si bien qu'un an plus tard le «nouveau» pont de la Chapelle était à nouveau accessible au public. Ainsi se conclut le chapitre le plus récent de l'histoire agitée de ce monument connu dans le monde entier. Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore oublié le choc qu'a représenté l'incendie qui a éclaté le 18 août 1993. La reconstruction du pont a permis de restaurer non seulement le symbole de Lucerne, mais également l'âme de la ville. Cet événement a généré de profondes blessures. Il n'y a guère d'autre incident intervenu en Suisse centrale qui n'ait tant frappé la communauté internationale que l'incendie de cet emblème de notre patrie.

Une catastrophe dont l'ampleur est comparable à celle de l'incendie de 1993 s'est produite en 1741. A l'époque, la rivière Krienzbach, qui avait débordé, s'était frayée un chemin à travers la partie supérieure du Hirschengraben («Fossé aux cerfs»), endommageant quatre piliers du pont sur la rive gauche et entraînant l'effondrement d'une partie de ce dernier. Ce ne sont pas seulement les vicissitudes de la nature qui ont marqué l'histoire du pont de la Chapelle. Une demande suite à l'énorme pression exercée par les cantons a été adressée au gouvernement le 9 décembre 1869. Elle exigeait la démolition du pont, ce qui aurait scellé son sort de manière définitive. On craignait en effet que le pont nouvellement construit sur le lac et le pont de la Chapelle n'entraînent conjointement l'écoulement des eaux de manière à accroître le risque d'inondations qui étaient déjà assez fréquentes. En outre, les monuments historiques n'avaient alors pas la cote. Par son action habile, le conseil municipal parvint cependant à éviter que ce monument ne soit démolî. Au fil des années, le pont de la Chapelle a été raccourci plusieurs fois, la dernière opération de ce type ayant eu lieu en 1898, lors de la construction du Rathausquai («Quai de l'hôtel de ville»). C'est à cette époque qu'ont été construits l'extrémité nord du pont - un trait caractéristique de ce dernier - ainsi que ses escaliers.

Un pont fait de bois flottant

Bâti il y a plus de 650 ans, le pont de la Chapelle n'aurait pu traverser les siècles, s'il n'avait été régulièrement entretenu et rénové. L'usure et la décomposition naturelle du bois ainsi que les catastrophes naturelles qui ont endommagé certaines parties du pont sont autant de facteurs ayant motivé de telles rénovations (dont la dernière a été effectuée avant l'incendie, soit en 1968 et 1969). Comme le relève Theodor von Liebenau (1840 – 1914), alors secrétaire municipal, la construction du pont remonterait également à une catastrophe naturelle. En effet, selon des sour

ces anciennes, suite à de fortes intempéries qui sévirent sur le Pilate en juin 1333, d'énormes quantités de bois furent entraînées dans la vallée. Ce bois fut utilisé pour construire le pont. On estime ainsi que la construction date de cette époque. Une des premières mentions écrites du pont de la Chapelle remonte à 1367. La Tour d'eau, bâtie vraisemblablement aux alentours de 1300, est alors décrite en tant que «turn an der nüwen brugg» («tour du nouveau pont»). La plus ancienne illustration du pont figure dans la chronique d'Etterlin, qui date de 1507. De forme octogonale et haute de 34,5 mètres, la Tour d'eau, signe distinctif de la ville de Lucerne, a abrité au fil des siècles une prison, une salle des tortures, la trésorerie, ainsi que les archives.

Une partie intégrante des remparts de la ville

Durant les premières années suivant sa construction, le pont de la Chapelle ne servait pas uniquement de passerelle entre la rive droite et la rive gauche de la Reuss, il faisait également partie des remparts de la ville. Le parapet, qui est nettement plus élevé du côté du lac que du côté faisant face à la ville, témoigne encore aujourd'hui de cette fonction défensive. Aux extrémités du pont se trouvaient la chapelle St-Pierre sur la rive droite, et le Freienhof, qui n'existe plus, sur la rive gauche. Comme le montrent par ailleurs d'anciennes représentations, des pieux ancrés dans le lit de la Reuss se trouvaient en amont, devant le pont de la Chapelle. Ces derniers devaient permettre aux Lucernois de se défendre en cas d'attaques imprévues lancées à partir du lac. Cette installation perdit cependant rapidement de son importance, car le Convenant de Sempach de 1393 interdisait toute forme d'agression entre les Etats confédérés.

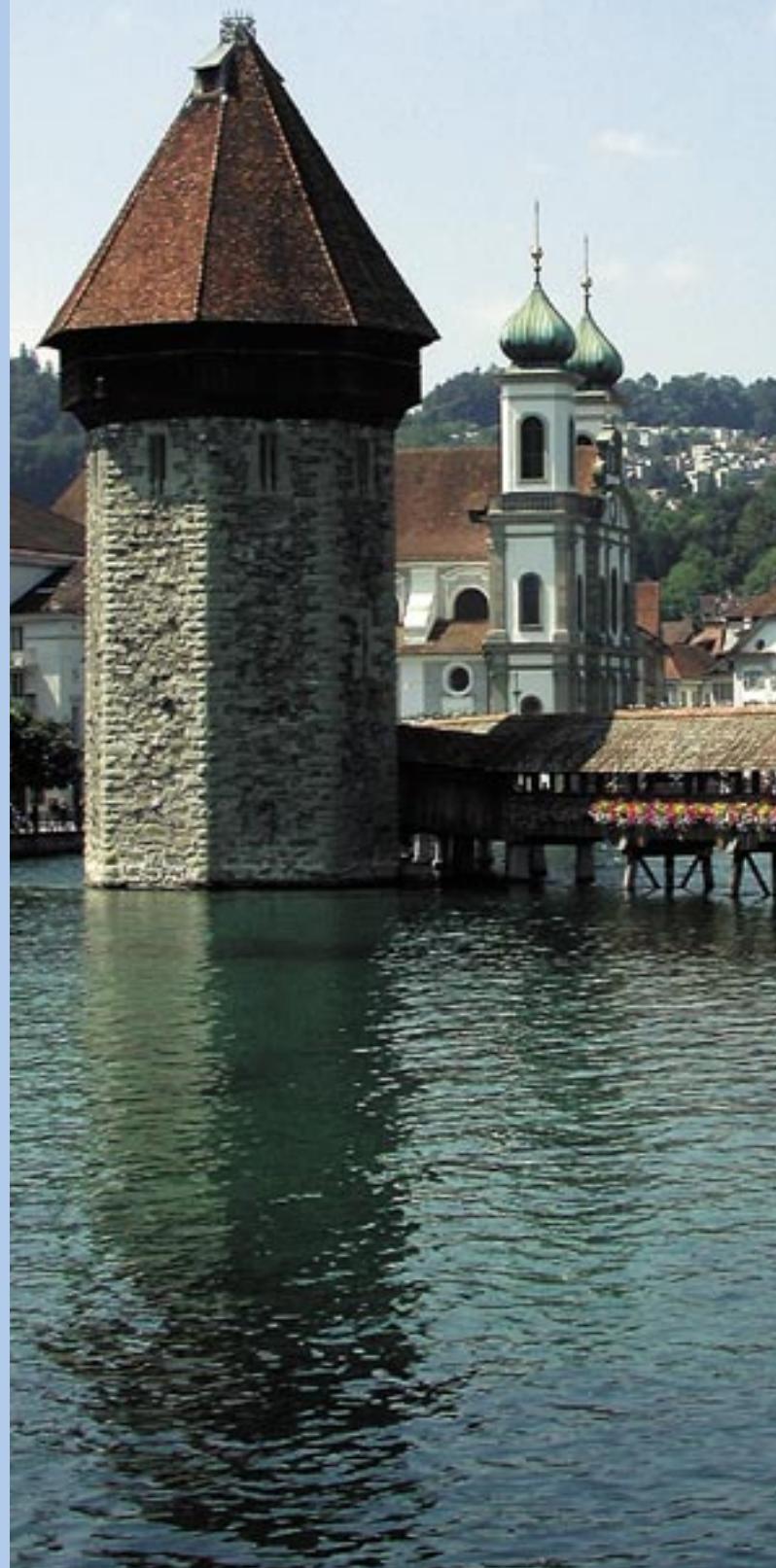
Du chemin de ronde à la galerie de peintures

Vers la moitié du 16e siècle déjà, des peintures religieuses ornaient le pont de l'église collégiale du Pré («Hofbrücke»), qui reliait autrefois la ville à cette dernière. Quant au pont de la Chapelle, le Conseil de Lucerne décida en 1599 de le parer également de tableaux. Mais au contraire de la Collégiale, ces derniers devaient être consacrés à des thèmes profanes, raffinés et spirituels. Renward Cysat (1545 - 1614), le secrétaire municipal de l'époque, se chargea d'élaborer le concept. Comme un financement au moyen de fonds publics aurait trop grevé les comptes de la ville, cette série de peintures fut réalisée en lançant une opération de parrainage culturel de grande envergure. Tous les habitants aisés de la ville furent ainsi appelés à parrainer une ou plusieurs œuvres à raison de quatre florins par tableau. Hans Heinrich Wegmann, un peintre de Zurich, fut chargé de réaliser les peintures en question. Avant l'incendie de 1993, 147 des 158 peintures originales existaient encore. Vingt-cinq d'entre elles se trouvaient dans des entrepôts, quant aux 122 œuvres restantes, elles se trouvaient à l'intérieur du pont. L'incendie a détruit entièrement ou gravement endommagé environ deux tiers des tableaux.

Version abrégée d'un texte publié par l'Office du tourisme de Lucerne, qui a donné son aimable autorisation.

La pièce

L'image de l'imposante Tour d'eau domine l'avers de la pièce. A sa gauche, on reconnaît le tracé sinuieux du pont de la Chapelle ainsi que le pont moderne en arrière-plan. Un aperçu de la ville et des collines se détachant à l'horizon complète le décor. La partie supérieure de la pièce porte l'inscription «KAPELLBRÜCKE LUZERN», frappée parallèlement à la bordure. La nouvelle pièce de monnaie commémorative a été dessinée par Hans-Peter von Ah, un artiste lucernois qui avait déjà réalisé les monnaies commémoratives du couvent de Müstair (2001) et du couvent de St-Gall (2002).



La monnaie commémorative «Pont de la Chapelle de Lucerne» en bref

Date d'émission:	8 juin 2005; artiste: Hans-Peter von Ah, Ebikon
Sujet	Pont de la Chapelle
Valeur nominale	20 francs
Alliage	Argent 0,835
Poids	20 g
Diamètre	33 mm
Non mise en circulation	max. 65 000
Flan bruni	max. 8 000



Jeux de monnaies

Cette année, les jeux de monnaies courantes ont été complétés par la pièce bimétallique de dix francs consacrée à la Jungfrau. L'aspect des enveloppes cartonnées a été modifié en conséquence. Sur l'enveloppe destinée aux pièces de qualité «fleur de coin» figure une illustration en couleurs où le célèbre sommet bernois est visible en grand. Quant aux monnaies de qualité «flan bruni», elles sont présentées dans une élégante enveloppe revêtue d'une feuille d'aluminium avec une photo de la Jungfrau. Ces monnaies sont non seulement des pièces de collection de choix, mais également de magnifiques cadeaux ou souvenirs. Emis en 2002 pour la première fois, le jeu de monnaies pour nouveau-né a rencontré un vif succès, et ce dès la première année d'émission de la monnaie, où les 2000 pièces frappées ont été écoulées en peu de temps. Ce nouveau produit répond manifestement aux besoins des clients. Depuis que cet article est également en vente au PostShop, la demande ne cesse d'augmenter.

Les jeux de monnaies 2005 en bref

Date d'émission: 11 février 2005

Valeur nominale	Particularité	Qualité	Tirage maximum
18 fr. 86	Contient une monnaie commémorative de 10 francs «Jungfrau»	Flan bruni	4 500
18 fr. 86	Contient une monnaie commémorative de 10 francs «Jungfrau»	Fleur de coin	16 000
8 fr. 86	Contient une médaille (ours)	Fleur de coin	Non défini



Editeur
swissmint
Monnaie officielle de la Confédération suisse
Bernastrasse 28
CH-3003 Berne
www.swissmint.ch

Marketing
Tél. +41 (0)31 322 60 68
Fax +41 (0)31 322 60 07
E-Mail: info@swissmint.ch

Vente
Tél. +41 (0)31 322 74 49

Numismatique
Tél. +41 (0)31 322 61 73

swissmint